

Besoin d'aide ?

En cas de panne ou de difficulté de connexion,
Territoire d'Énergie Marne vous accompagne.

**Éclairage public /
maintenance**

 **03 26 64 13 22**

 **ep@siem51.fr**

**Connexion /
SIG**

 **03 26 64 13 22**

 **sig@siem51.fr**



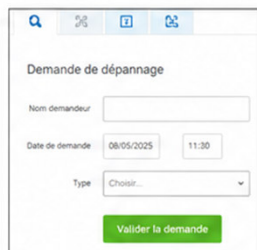
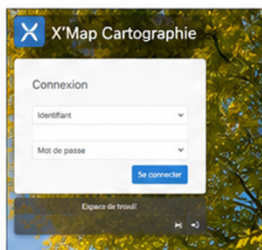
Avant de commencer :

préparez votre identifiant et votre mot de passe
communiqués par le TE51.



Navigateurs conseillés :

Firefox, Google Chrome ou Edge.



Éclairage public

Signaler une panne en 3 étapes

FICHE PRATIQUE



ACCÉDER AU SIG TE51

Scannez le QR code ou rendez-vous sur :

<https://siem.sirap.fr/xmap/>

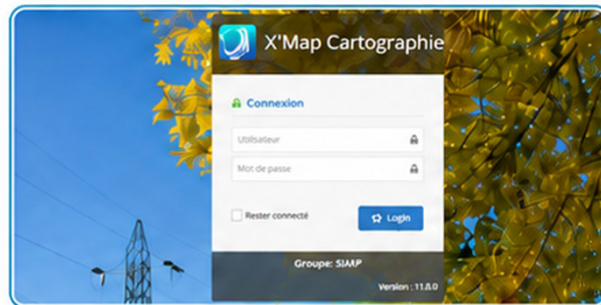


À conserver dans votre mairie

1. Se connecter au SIG

Munissez-vous de vos identifiants communiqués par le TE51.

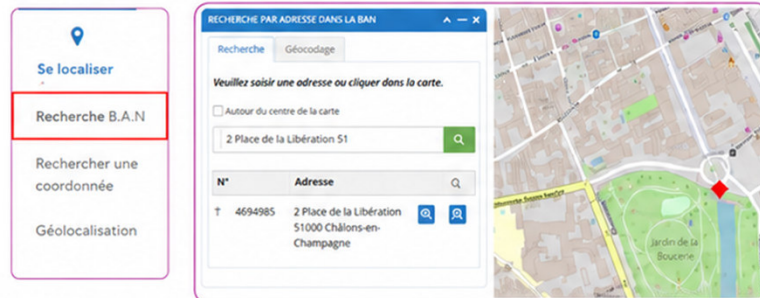
- 1 Ouvrez Firefox, Chrome ou Edge.
- 2 Rendez-vous sur : <https://siem.sirap.fr/xmap/>
- 3 Saisissez votre identifiant et votre mot de passe, puis cliquez sur "Login".



2. Se localiser

Retrouvez rapidement le lieu concerné avant de déclarer la panne.

- 1 Ouvrez le menu "Se localiser".
- 2 Saisissez le numéro, la rue, la commune et le code postal.
- 3 Validez avec la loupe verte et vérifiez le point rouge sur la carte.



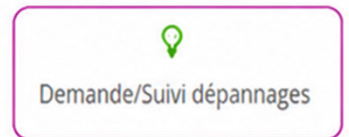
3. Déclarer une panne

Sélectionnez l'équipement puis remplissez votre demande.



Activez la déclaration de panne

- 1 Cliquez sur "Demande/Suivi dépannages" pour activer le mode dépannage.



- i** Pour retrouver l'équipement, vous pouvez naviguer sur la carte, rechercher une adresse ou utiliser son numéro.

- 2 Sélectionnez le point lumineux sur l'armoire en panne.
- 3 Renseignez votre nom.
- 4 Choisissez le type de panne et sa qualification.
- 5 Ajoutez une observation si nécessaire.
- 6 Validez la demande puis cliquez sur "OK".



Suivi des interventions
Consultez l'avancement de vos demandes et les interventions réalisées.